

# Concours photo « tenue de Noël »

## REGLEMENT

### • **Principe**

Le principe du concours est de proposer aux salariés de se prendre en photo avec une tenue de Noël (**seul ou à deux**), pour tenter de gagner des lots mis en jeu en collaboration avec le CSE.

### • **Conditions de participation**

Le jeu concours est ouvert à tous les salariés du site d'Hordain (CDI, CDD, intérimaires, apprentis) dont le contrat est toujours valide durant la période définie (soit du 13 décembre au 23 décembre).

### • **Modalités de participation**

Chaque participant peut proposer 1 photo (une seule), sur laquelle il figure **seul ou à deux (2 personnes maximum par photo)** avec une « tenue » de Noël (chapeau, pull, ...). La photo doit être prise sur le site, idéalement près du lieu de travail (aire d'UEP par exemple)

La photo doit ensuite être envoyée à l'adresse : **psa-hordain@mpsa.com** avec le nom et le numéro d'embauche de la personne, ou des 2 personnes qui figurent sur la photo.

**Une même personne ne peut être présente que sur une seule photo (seule ou avec un(e) collègue).**

Il n'est donc pas possible de poser avec plusieurs collègues, ni d'envoyer une photo seule et une photo à deux. Pas de photo d'équipe non plus.

En cas d'envoi de plusieurs photos, c'est en priorité celle où la personne figure avec une autre personne (photo à deux) qui sera retenue et dans l'ordre d'envoi (la première reçue).

**Au-delà de 2 personnes sur les photos, celles-ci ne seront pas retenues.**

Les photographies envoyées seront publiées sur la page Facebook du site (Stellantis Hordain) et seront soumises aux votes des internautes.

Chaque participant peut/doit inciter ses proches (famille, amis) à voter pour ses photos en les aimant (👍).

Les photos seront classées en fonction du nombre de « j'aime » qu'elles auront reçues.

### • **Durée et déroulement du concours**

Le concours est ouvert du 13 au 23 décembre.

**Les photos doivent être envoyées à psa-hordain@mpsa.com avant le jeudi 23 décembre 12h00 DERNIER DELAI.**

(toute photo envoyée à une autre adresse, ou après le délai maxi ne pourra être insérée dans l'album mis en ligne sur Facebook)

L'album contenant toutes les photos sera publié sur la page Facebook « Stellantis Hordain » du vendredi 24 au lundi 3 janvier 2022.

Les votes seront clôturés le mardi 4 janvier 2022 à 09h00 et les résultats seront annoncés dans les jours suivants.

### • **Lots à gagner**

Les lots sont attribués par photo gagnante. Si la personne est seule, elle reçoit le lot (ex 4 places de cinéma). Si les personnes sont à deux, elles se partagent le lot (lot = 4 places de cinéma → 2 places chacun)

Les 20 photos les plus « likées » (plus grand nombre de « j'aime » (👍) reçus), recevront un lot dans l'ordre de leur classement.

1	4 entrées Parc Astérix	11	8 places de cinéma
2	4 entrées Pairi Daiza	12	8 places de cinéma
3	4 entrées Walibi	13	4 places de cinéma
4	4 entrées Walibi	14	4 places de cinéma
5	4 entrées Bellewarde	15	4 places de cinéma
6	4 entrées Bellewarde	16	4 places de cinéma
7	4 entrées Bagatelle	17	4 places de cinéma
8	4 entrées Bagatelle	18	4 places de cinéma
9	4 entrées Le Fleury	19	4 places de cinéma
10	4 entrées Le Fleury	20	4 places de cinéma

à utiliser dans la période de validité 2022, selon les parcs

### • **Acceptation du règlement**

La participation à ce jeu-concours vaut acceptation de ce règlement, en particulier l'autorisation pour la ou les personnes présentes sur les photos de publication de celles-ci sur la page facebook Stellantis Hordain.